

# LE FUTUR “PROCHE”

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2022-2024

**COOPERAZIONE  
INTERNAZIONALE**



Ensemble, pour un monde meilleur.

# SOMMAIRE

## LE FUTUR “PROCHE”

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2022-2024

UN OUTIL ET PAS UN MANIFESTE	3
INTRODUCTION AU FUTUR “PROCHE”	4
COOPI : QUI SOMMES-NOUS	8
LA MÉTHODE COOPI : BIEN FAIRE DU BIEN	10
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	12
1   AIDE HUMANITAIRE	14
2   PROXIMITÉ : DÉCENTRALISATION ET PARTENARIATS POUR SE DÉVELOPPER	16
3   PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, ACCÈS À L'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	18
4   LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN ITALIE	20
5   DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET PROMOTION DU PROFESSIONNALISME	22
6   COMMUNICATION ET PARTICIPATION	24

**PROJET ÉDITORIAL  
ET SUPPORT MÉTHODOLOGIQUE :**  
STUDIO SHERPA DI SATIA MARCHESE DAELLI

**COORDINATION :**  
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE COOPI

**PROJET GRAPHIQUE :** GRUPPO EGEO SRL  
**PHOTO DE COUVERTURE :** ANTONIO PICCOLI  
**PHOTOS :** APSATOU BAGAYA, PAOLO CARLINI,  
HARANDANE DICKO, KIYA, ANGELO LOY,  
CORALIE MANERI, MARCO SIMONCELLI,  
ANDREA RUFFINI, ARCHIVES COOPI.

**TRADUCTION EFFECTUÉE** PAR "THE TREE OF LANGUAGES"

COOPI peut recevoir des subventions pour des projets, des dons de la part d'entreprises, de particuliers et des legs. **POUR INFOS :** [coopi@coopi.org](mailto:coopi@coopi.org) - [www.coopi.org](http://www.coopi.org)

### COMMENT FAIRE UN DON :

**PAR VERSEMENT SUR LE COMPTE POSTAL** C/C 990200 enregistré au nom de  
"COOPI Cooperazione Internazionale ONG Onlus"

**VIREMENT BANCAIRE** sur le compte IT89A0501801600000011023694 de la Banca Popolare Etica  
enregistré au nom de "COOPI Cooperazione Internazionale ONG Onlus"

**EN LIGNE :** [www.coopi.org](http://www.coopi.org)

# UN OUTIL ET PAS UN MANIFESTE

En 2020, à l'approche de « l'expiration » du Plan stratégique 2015-2020 de COOPI, le Conseil d'administration s'est demandé comment regarder vers l'avenir et quel outil devrait accompagner le chemin de la Fondation.

En partant d'une analyse de ce qui est contenu dans le Plan précédent, de la croissance de ces dernières années en termes d'impact et de bénéficiaires de nos projets, des changements qui affectent notre monde, celui de la coopération, et de manière plus générale du monde dans lequel nous vivons, aux prises avec une pandémie mondiale.

Dans un large processus de discussion sur les axes de développement de COOPI, nous avons acquis une conscience profonde: ce document doit être un outil et non un manifeste de principes.

Un véritable outil de travail qui sert un but bien précis: amorcer un processus de mûrissement interne sur les défis auxquels nous devons faire face - et auxquels nous sommes en partie déjà confrontés, parfois sans réflexion organique -, et sur la façon dont nous devons tous contribuer à la création d'une culture organisationnelle qui a déjà des bases solides, mais qui doit être modulée pour fonctionner dans un contexte de changement continu et profond, qui nécessite une grande capacité d'innovation et d'adaptation.

Un outil pour l'évolution de la culture de la coopération, qui nous l'espérons n'est pas seulement un enjeu interne, mais une opportunité de donner notre contribution et notre exemple de plus grande envergure.

*Le Conseil d'Administration de COOPI*



# INTRODUCTION AU FUTUR “PROCHE”



PHOTO : ARCHIVES COOPI

**COOPI A LANCÉ UN PROCESSUS DE RÉFLEXION SUR  
LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LES  
OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR UN FUTUR PROCHE**



« Ensemble, pour un monde meilleur » est le titre choisi pour le plan stratégique que COOPI a rédigé pour la période 2015-2020.

Au cours de l'année 2020, avec l'expiration de ce plan, la Fondation COOPI a lancé un processus de réflexion sur les nouvelles orientations stratégiques et les objectifs stratégiques pour un futur proche, à partir du travail effectué précédemment et des résultats obtenus au cours du quinquennat, et de l'analyse des changements qui affectent aujourd'hui la coopération internationale. La réflexion a été élargie, pour cause de force

majeure, aux conséquences de la pandémie et à la manière dont celle-ci peut affecter aussi bien le travail quotidien que la planification à plus long terme de ceux qui travaillent dans la coopération internationale.

Il s'agit d'un travail largement partagé qui a vu la participation du Conseil d'Administration et de nombreux membres de l'équipe COOPI, et qui a amorcé un processus de mise à jour et de confrontation avec d'autres acteurs de la coopération.

## INTRODUCTION AU FUTUR “PROCHE”

Ce document se veut un agile outil de travail et de connaissance pour COOPI. Il représente le prolongement naturel du Plan précédent. L'objectif n'est pas de donner une représentation exhaustive du travail de COOPI, mais d'indiquer les nouvelles orientations stratégiques et les objectifs stratégiques qui représentent les éléments sur lesquels la Fondation doit se concentrer davantage dans les années à venir, afin de poursuivre un chemin de développement qui va au-delà de ce qui est déjà consolidé, en termes d'opérativité, de capacités d'intervention et de compétences.

Concrètement, ce que COOPI doit faire « en plus » que d'habitude, pour apporter des réponses efficaces à la lutte contre la pauvreté et se développer pour soutenir un nombre croissant de personnes.

C'est pourquoi il s'agit d'un document rationalisé, qui s'intégrera aux autres documents qui réglementent ou rendent compte du travail de la Fondation (des bilans sociaux aux policy et lignes directrices, aux différents outils qui permettent de savoir qui nous sommes, ce que nous faisons et comment nous le faisons).

Outre la continuité et l'intégration du contenu de ce Plan Stratégique dans la vie quotidienne de la Fondation, il a été décidé de procéder

dans une optique temporelle de trois ans, conscients que pour être pleinement efficaces, les indications qui y sont contenues doivent faire l'objet d'une vérification dans des délais qui ne soient pas trop longs pour pouvoir effectuer les évaluations nécessaires des différents objectifs même éventuellement annuellement, afin de pouvoir éventuellement mettre à jour et intégrer les objectifs eux-mêmes, et accompagner étroitement le travail de ceux qui travaillent pour COOPI.

Outre à illustrer les domaines dans lesquels COOPI concentrera ses efforts en termes d'investissements pour le développement dans les années à venir, ce document vise à rendre compte de ce que nous avons identifié comme la

### « MÉTHODE COOPI »

**c'est-à-dire ce qui rend spécifique et reconnaissable notre façon de travailler et de créer un impact pour les communautés.**





PHOTO : MARCO SIMONCELLI

Le concept de « **proche** » est ici le ciment du travail effectué.

**Proche** considéré comme notre proche, relativement à ceux qui se trouvent dans des conditions de fragilité.

**Proche** considéré comme quelqu'un qui est le plus proche de nous et qui pourrait se trouver dans des conditions de fragilité, même si «loin» de la logique typique premier et tiers-monde, qui ont trop longtemps limité les frontières de la coopération.

**ET PROCHE CONSIDÉRÉ  
COMME FUTUR PROCHE.  
CE QUI VA SE PASSER OU,  
MIEUX ENCORE,  
CE QUI SE PASSE DÉJÀ.**

# COOPI : QUI SOMMES-NOUS





COOPI - Cooperazione Internazionale est une organisation humanitaire qui depuis plus de 55 ans s'engage à lutter contre **toutes les formes de pauvreté** et à accompagner les populations frappées par les guerres, les crises socio-économiques ou les catastrophes naturelles, vers la reprise et un **développement viable et durable**.

COOPI est aujourd'hui une fondation présente dans **33 pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et des Caraïbes**, avec **plus de 240 projets humanitaires** qui atteignent **plus de 6 millions de personnes**.

COOPI travaille avec une **approche intégrée** pour surmonter la pauvreté : sécurité alimentaire et nutrition, eau hygiène et assainissement, santé, protection et éducation.

Pour apporter des réponses plus efficaces et structurées aux besoins des personnes en difficulté, tant dans des contextes de **développement** que dans des contextes **d'urgence**, et pour **faire participer activement les bénéficiaires** dans les décisions et les activités, COOPI planifie ses interventions au niveau régional **multi-pays** et a choisi avec conviction le modèle de la **décentralisation organisationnelle** qui prévoit la réduction des distances entre la planification, la décision et l'action, et le développement de relations de **partenariat territorial**, pour renforcer davantage le développement au niveau local et l'amélioration des conditions de vie des communautés bénéficiaires.

## VISION

COOPI aspire à un monde sans pauvreté, où puissent se réaliser concrètement les idéaux d'égalité et de justice, de développement durable et de cohésion sociale, grâce à l'union et à la coopération entre tous les peuples.

## MISSION

À travers l'engagement, la motivation, la détermination et le professionnalisme de ses collaborateurs, COOPI veut contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la croissance des communautés avec lesquelles elle collabore dans le monde, intervenant là où des situations d'urgence se présentent, ou lorsqu'il existe des nécessités de reconstruction et de développement, afin d'obtenir un équilibre meilleur entre le Nord et le Sud, entre zones développées et zones sous-développées ou en voie de développement.

## VALEURS

SOLIDARITÉ • TRANSPARENCE • NEUTRALITÉ • PARTICIPATION

- PÉRENNITÉ DE L'INTERVENTION • RESPONSABILITÉ • TRANSFERT DE CONNAISSANCES
- INNOVATION • RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET LUTTE AUX DISCRIMINATIONS
- VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

## OÙ NOUS TRAVAILLONS



## DEPUIS 1965



# 110

MILLIONS DE PERSONNES AIDÉES



# 2.400

PROJETS



# 72

PAYS



# 65.000

OPÉRATEURS LOCAUX

# LA MÉTHODE COOPI : BIEN FAIRE DU BIEN



PHOTO : ARCHIVIO COOPI

Fondée en 1965 par **Père Vincenzo Barbieri**, COOPI introduit en Italie le terme **Coopération Internationale** et ainsi démarre une nouvelle façon de comprendre l'engagement laïc dans la **lutte contre la pauvreté** dans le monde entier.

**DÈS LE DÉPART COOPI A ÉTÉ UN OUTIL  
POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF,  
AUSSI VASTE QU'ÉVIDENT :  
BIEN FAIRE DU BIEN.**



Aujourd'hui, forte de **plus de 55 ans de travail sur le terrain** en Italie et dans certains des **pays les plus vulnérables du monde**, COOPI est une organisation **expérimentée et pragmatique** caractérisée par un **leadership et une responsabilité diffuses**.

COOPI opère dans le domaine de la coopération internationale dans le but de créer un impact positif pour les destinataires directs des projets et, indirectement, pour les communautés locales, grâce à la capacité d'allier **proximité avec les destinataires, rapidité d'intervention, construction de relations de collaboration** sur le terrain et une approche fortement basée sur le **transfert des compétences**.

Une forte supervision organisationnelle dans les secteurs d'intervention, l'application d'une

**APPROCHE MULTISECTORIELLE INTÉGRÉE DANS LES ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN ET UN HAUT DEGRÉ DE PROFESSIONNALISATION SONT LES TRAITES DISTINCTIFS DE LA MANIÈRE D'AGIR ET DE COOPÉRER DE COOPI.**

La capacité de **s'adapter en permanence aux changements** des contextes dans lesquels elle évolue, de **capitaliser l'expérience**, de **valoriser les compétences** et de **travailler en réseau** en font une organisation **résiliente** orientée vers **l'amélioration continue**.

**L'efficacité, l'efficacité et l'accountability**, interprétées comme une gestion responsable et transparente, sont des principes fondamentaux qui caractérisent les actions de COOPI, à travers la promotion de nombreux **processus et outils** conçus pour promouvoir et sauvegarder **l'identité** et **la grande variété de ses interlocuteurs**: des populations avec lesquelles COOPI travaille aux bailleurs de fonds, jusqu'à ses nombreuses et différentes parties prenantes externes et internes.

# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**La Sécurité Alimentaire, la Protection, l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement, l'Environnement et la Réduction des Risques de Catastrophes** sont les secteurs d'intervention les plus consolidés et qui sont depuis toujours au centre de la programmation de COOPI, notamment en ce qui concerne les projets de développement.

Parmi les **domaines d'intervention prioritaires** de COOPI figurent et continueront à figurer, le **soutien aux réfugiés et aux populations déplacées**, la **nutrition** et l'**éducation** même en situations d'urgence: des thèmes qui se sont imposés - surtout récemment - sur la scène internationale, souvent sous forme de véritables crises humanitaire qui réclament des interventions immédiates et qui catalysent des efforts considérables également de la part des opérateurs de la coopération internationale.

Et, bien que dans un scénario global qui voit se multiplier les urgences, qui deviennent plus fréquentes, plus localisées et plus complexes à décrypter du point de vue des acteurs impliqués, COOPI encourage et continuera à encourager **l'évolution des interventions sur le terrain : de situations d'urgences à des processus de promotion d'un développement durable et à long terme**, une caractéristique qui depuis toujours distingue son travail et dont la valeur est de plus en plus reconnue même par les grands bailleurs de fonds internationaux.

## SECTEURS D'INTERVENTION CONSOLIDÉS



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE



PROTECTION



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT



ENVIRONNEMENT ET RRC



MIGRATIONS



ÉDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE



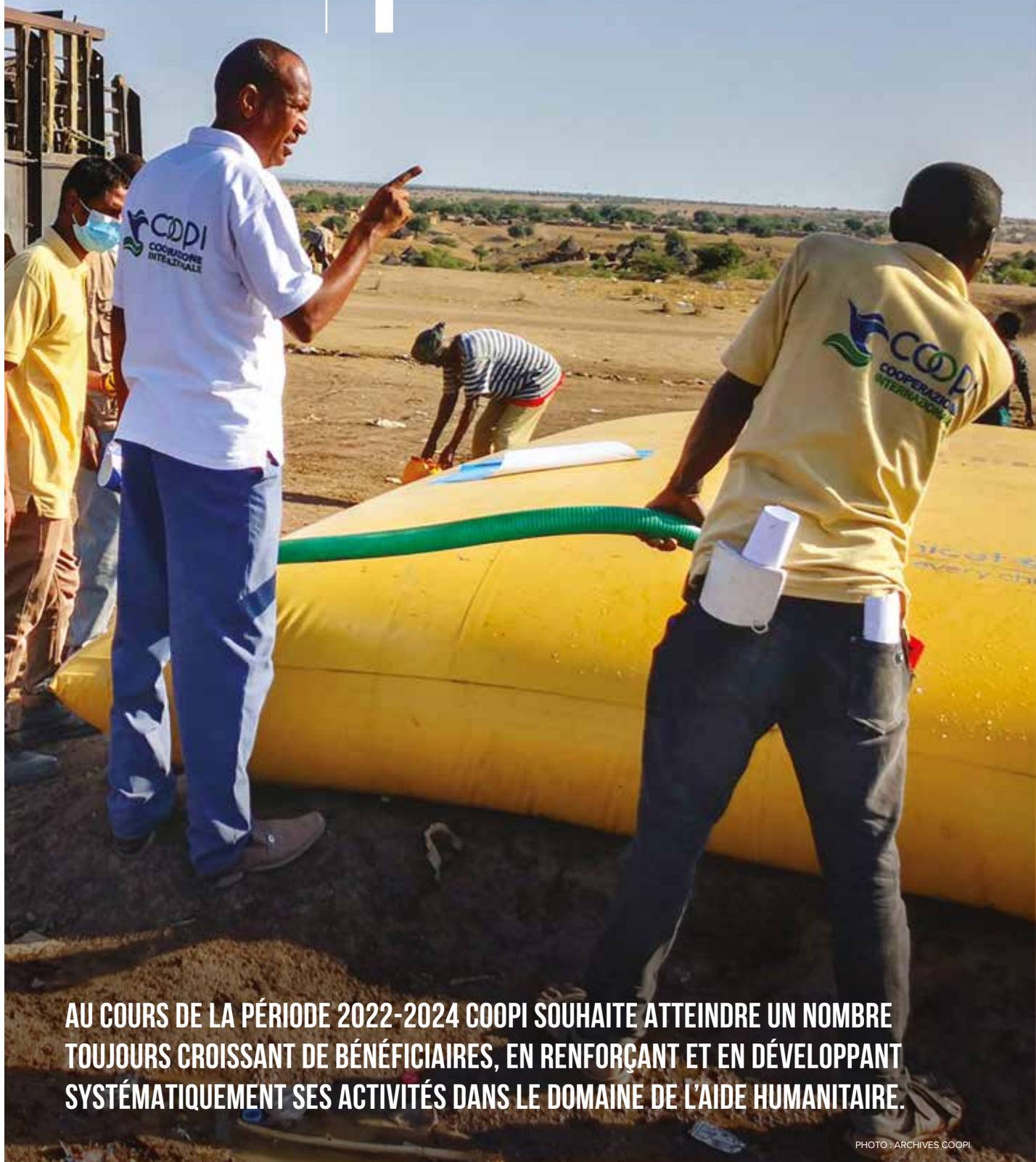
PHOTO : HARANDANE DICKO

OUTRE LES CONSIDÉRATIONS QUI PRÉCÈDENT, COOPI A IDENTIFIÉ POUR LA PÉRIODE 2022-2024 **6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES** COMME FACTEURS DÉTERMINANTS POUR SON DÉVELOPPEMENT DANS UN AVENIR PROCHE :

- |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>1</b> AIDE HUMANITAIRE</p> <p>Développement de l'opérativité dans le domaine de l'aide humanitaire.</p>                                                                                                              | <p><b>4</b> LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN ITALIE</p> <p>Distribution de denrées alimentaires et écoute des fragilités.</p>                                                      |
| <p><b>2</b> PROXIMITÉ : DÉCENTRALISATION ET PARTENARIATS POUR SE DÉVELOPPER</p> <p>Systématisation de la décentralisation organisationnelle et développement des partenariats.</p>                                         | <p><b>5</b> DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET PROMOTION DU PROFESSIONNALISME</p> <p>Renforcement des compétences et du professionnalisme de la coopération internationale.</p> |
| <p><b>3</b> PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, ACCÈS À L'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>Développement d'activités de protection de l'environnement, promotion de l'accès à l'énergie et du développement durable.</p> | <p><b>6</b> COMMUNICATION ET PARTICIPATION</p> <p>Renforcement du positionnement et de la communication et participation d'un public de plus en plus large et diversifié.</p> |

OBJECTIFS  
STRATÉGIQUES

1 AIDE HUMANITAIRE



**AU COURS DE LA PÉRIODE 2022-2024 COOPI SOUHAITE ATTEINDRE UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE BÉNÉFICIAIRES, EN RENFORÇANT ET EN DÉVELOPPANT SYSTÉMATIQUEMENT SES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE L'AIDE HUMANITAIRE.**

PHOTO : ARCHIVES COOPI



**L'aide humanitaire** - entendue comme une forme de solidarité avec les populations victimes de guerres ou de catastrophes d'origine naturelle et celles contraintes d'abandonner leur propre terre - est l'un des fronts de la coopération internationale qui requiert davantage d'efforts. En effet, les **catastrophes d'origine naturelle** se multiplient et les **conflits** augmentent la fragilité et l'instabilité de nombreux pays - et non seulement des pays traditionnellement les plus pauvres - créant des situations d'urgence qui impliquent souvent des nations différentes, en raison de la proximité ou parce qu'elles sont la destination de flux migratoires. Les projets dans le domaine de l'aide humanitaire prévoient, en raison de leur nature, d'atteindre rapidement **un très grand nombre de bénéficiaires** dans le but d'atténuer les souffrances, de préserver la dignité des personnes et de sauver des vies humaines.

L'aide humanitaire prévoit une capacité d'intervention multisectorielle : assistance logistique, assistance sanitaire, fourniture de produits alimentaires et produits de première nécessité, organisation de camps de déplacés et de réfugiés, reconstruction de bâtiments et d'infrastructures, interventions de protection, avec une attention particulière aux sujets les plus fragiles. Il s'agit pour la plupart **d'interventions structurées et de grande envergure**, à mettre en œuvre **rapidement et dans des situations difficiles**.

## POUR COOPI, RENFORCER L'INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE L'AIDE HUMANITAIRE, SIGNIFIE RENFORCER DE PLUS EN PLUS

### CAPACITÉ DE LECTURE DES CONTEXTES

pour planifier à l'avance et de manière adéquate la réponse humanitaire dans des lieux et des domaines en constante évolution

### CAPACITÉ À CRÉER DES COLLABORATIONS STRATÉGIQUES SUR LE TERRAIN

au sein desquelles élaborer des plans d'intervention de grande envergure qui impliquent nécessairement des sujets différents

**RAPIDITÉ** dans la phase d'activation de l'intervention et efficacité dans la mise en œuvre

**COMPÉTENCES, MÉTHODES ET OUTILS DE TRAVAIL** spécifiques, en renforçant constamment l'adhésion aux principes et aux standards humanitaires les plus accrédités au niveau international

### LES PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION

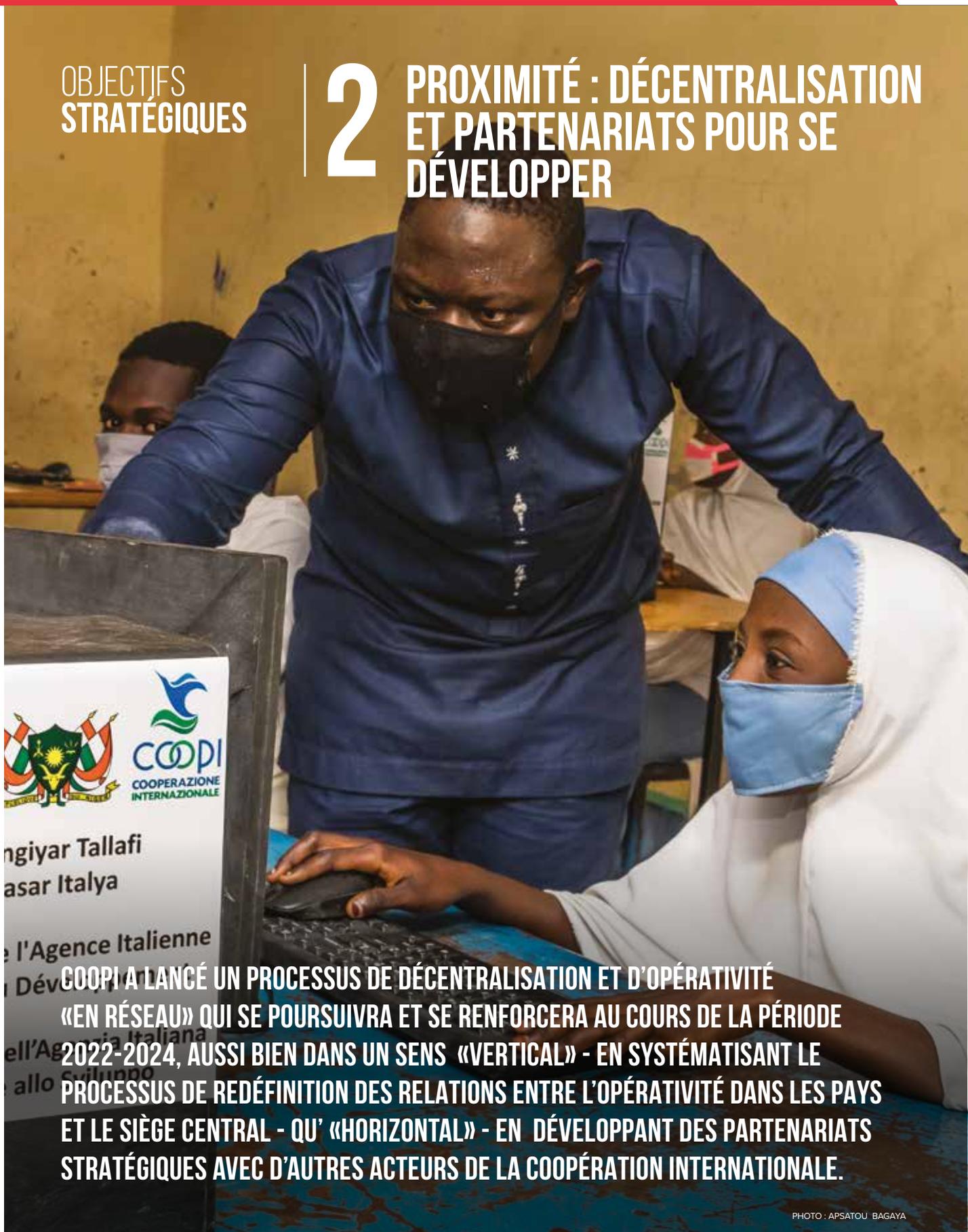
adéquats, tant en interne qu'en collaboration et en partenariat avec d'autres acteurs de la coopération



PHOTO: ARCHIVES COOPI

OBJECTIFS  
STRATÉGIQUES

## 2 PROXIMITÉ : DÉCENTRALISATION ET PARTENARIATS POUR SE DÉVELOPPER



ngiyar Tallafi  
asar Italya  
e l'Agence Italienne  
Dév  
ell'Ag  
allo Sviluppo

**COOPI A LANCÉ UN PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET D'OPÉRATIVITÉ «EN RÉSEAU» QUI SE POURSUIVRA ET SE RENFORCERA AU COURS DE LA PÉRIODE 2022-2024, AUSSI BIEN DANS UN SENS «VERTICAL» - EN SYSTÉMATISANT LE PROCESSUS DE REDÉFINITION DES RELATIONS ENTRE L'OPÉRATIVITÉ DANS LES PAYS ET LE SIÈGE CENTRAL - QU' «HORIZONTAL» - EN DÉVELOPPANT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES AVEC D'AUTRES ACTEURS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE.**

PHOTO : APSATOU BAGAYA



La nécessité **d'assurer réactivité** dans la réponse et **proactivité** dans la recherche de solutions a amené les organisations à prévoir une **forte proximité** des différentes unités opérationnelles avec le **champ d'action** et à leur reconnaître un **haut niveau d'autonomie**, en adéquation avec les besoins des zones de référence. Ces dernières années, opérer dans des réalités très **complexes** tout en répondant efficacement aux **besoins** qui se présentent au fur et à mesure a obligé les organisations à modifier considérablement leurs processus de création de valeur et leurs modèles organisationnels.

COOPI a déjà entamé depuis un certain temps un processus de **décentralisation organisationnelle** qui l'a conduite à mettre en place **5 Coordinations Régionales**, une pour chaque Région d'intervention, - Afrique occidentale, Afrique centrale, Afrique orientale et australe, Moyen-Orient, Amérique latine et Caraïbes - auxquelles elle reconnaît une autonomie de décision progressivement croissante. Ce processus de décentralisation s'accompagne d'une **évolution du Siège central** qui d'une part joue de plus en plus un rôle **d'orientation**,

**d'intégration, de facilitation et de suivi** des **activités décentralisées** et d'autre part a une fonction de **contrôle supérieure en garantie des bailleurs de fonds internationaux**.

COOPI poursuit sur le parcours entamé en **complétant, renforçant et en systématisant le processus de redéfinition des relations entre l'opérativité dans les pays et le Siège central** d'une part et en activant des **collaborations stratégiques avec d'autres organisations humanitaires**, avec lesquelles définir et mettre en œuvre des plans d'intervention à grande échelle d'autre part.

### CE PARCOURS PERMET À COOPI DE DEVENIR DE PLUS EN PLUS UNE ORGANISATION

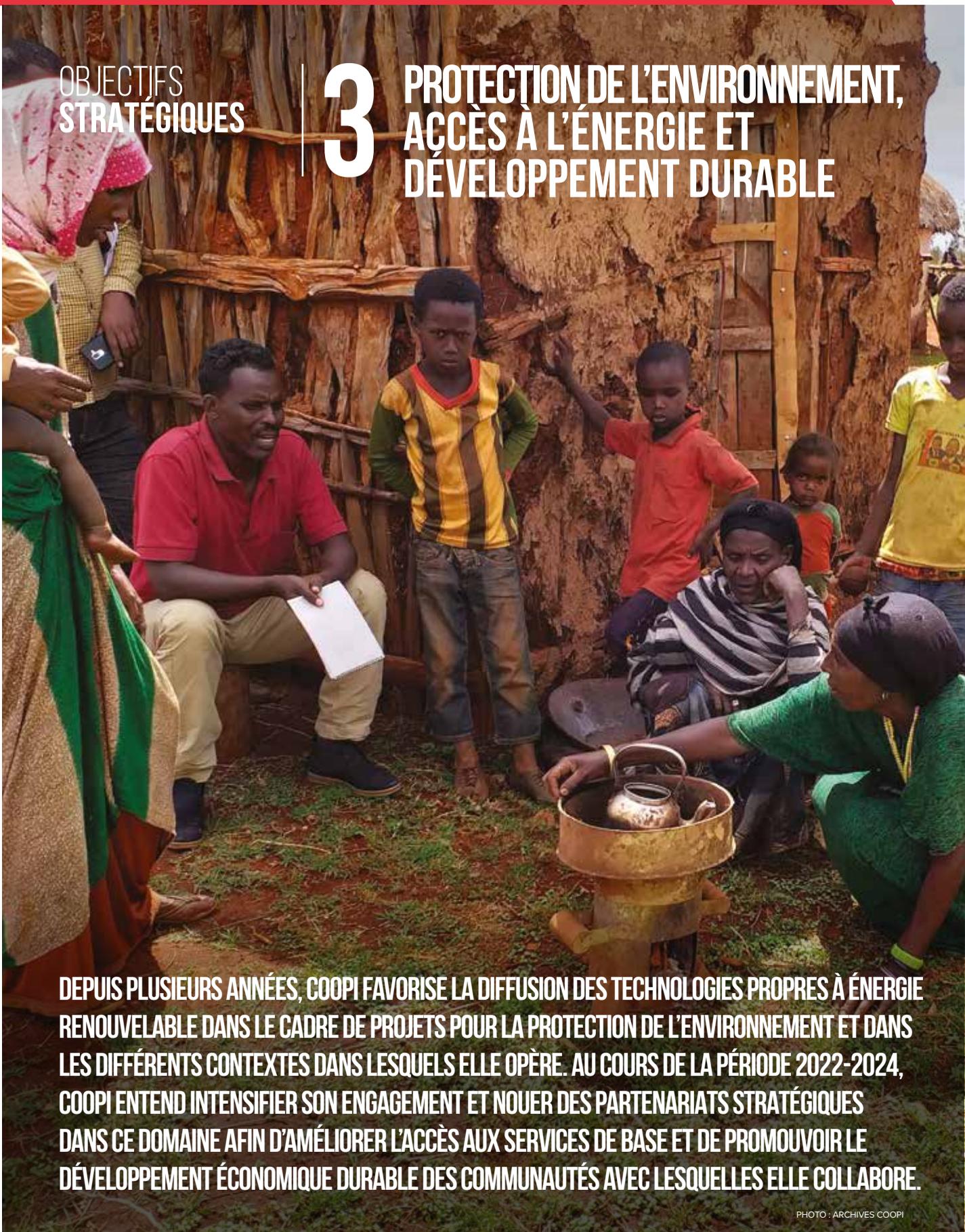
- **RÉACTIVE** dans le processus de prise de décision
- Géographiquement **PROCHE** des parties prenantes et des requêtes dans les zones d'intervention
- **INFLUENTE ET SIMPLIFIÉE** dans l'encadrement des compétences critiques au service des zones géographiques
- **RIGOREUSE** dans les outils communs de contrôle et de coordination
- **DISTINCTIVE** dans les pratiques adoptées;
- **IDENTITAIRE** dans le système de « valeur » de référence
- **FÉDÉRATRICE ET COOPÉRATIVE** en termes d'intégration et de consolidation



PHOTO : HARANDANE DICKO

OBJECTIFS  
STRATÉGIQUES

# 3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, ACCÈS À L'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, COOPI FAVORISE LA DIFFUSION DES TECHNOLOGIES PROPRES À ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LE CADRE DE PROJETS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DANS LES DIFFÉRENTS CONTEXTES DANS LESQUELS ELLE OPÈRE. AU COURS DE LA PÉRIODE 2022-2024, COOPI ENTEND INTENSIFIER SON ENGAGEMENT ET NOUER DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES DANS CE DOMAINE AFIN D'AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET DE PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE DES COMMUNAUTÉS AVEC LESQUELLES ELLE COLLABORE.

PHOTO : ARCHIVES COOPI



Au cours de ces dernières années, s'est enfin imposée l'idée que le développement doit nécessairement être durable. Les lignes directrices relatives au développement de l'ONU, l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD), la multiplication des initiatives tant au niveau international que local, et la perception croissante des conditions précaires de la planète, autant d'un point de vue environnemental que social, ont placé le thème de la durabilité au centre de toute politique active de développement.

Cette prise de conscience était présente depuis des années au sein du domaine de la coopération, et les bailleurs de fonds eux-mêmes ont depuis quelque temps indiqué la durabilité comme ligne d'action dans chaque domaine d'intervention.

Chez COOPI, cette prise de conscience se traduit non seulement par l'adhésion à des principes, mais aussi par la concentration dans ces domaines où la capacité de faire la différence efficacement est supérieure. L'accès à une énergie durable est l'un des domaines clés. COOPI mène depuis plusieurs années des projets qui favorisent la diffusion d'éco-technologies à énergie renouvelable aussi bien dans des contextes de développement que dans des contextes d'urgence dans divers pays, également lors d'interventions de protection de l'environnement.

### **POUR CETTE RAISON, L'UN DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR UN FUTUR PROCHE**

**est la poursuite et le renforcement du travail accompli au cours des dernières années, en favorisant l'accès à l'énergie dans les communautés dans lesquelles COOPI opère, comme contribution spécifique et efficace pour la protection de l'environnement et du développement durable.**

Près d'un milliard de personnes vivent sans accès à l'électricité. Le développement est impossible sans énergie et, si l'énergie n'est pas durable, un développement juste et durable est lui aussi impossible. L'accès à l'énergie durable est donc aujourd'hui reconnu comme un secteur spécifique et de vitale importance pour le monde de la coopération internationale.

Dans ce domaine, COOPI a mis en place des solutions innovantes sur le terrain, a su activer et coordonner un réseau de différents acteurs, a prouvé sa capacité à moduler son intervention en fonction des besoins et du contexte tout en minimisant l'impact environnemental.

Dans les contextes de développement, COOPI peut favoriser **l'accès à des formes d'énergie modernes et durables dans les zones rurales et isolées** : grâce à son expérience pluriannuelle et forte du contact direct avec les populations, COOPI peut agir comme **moteur de changement**. Dans les **contextes d'urgence**, COOPI améliore l'accès aux formes modernes d'énergie **pour les réfugiés et les populations déplacées**. Dans ces contextes, COOPI sert de **lien** entre le monde de la recherche et les activités sur le terrain, de **développeur** de nouveaux protocoles et approches pratiques pour opérer dans des contextes de déplacement et d'action rurale, en tant que **concepteur** de solutions rapides et durables, en tant que **promoteur** de solutions innovantes dans le domaine humanitaire.



PHOTO : CORALIE MANERI

OBJECTIFS  
STRATÉGIQUES

# 4 LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN ITALIE



**COOPI ENTEND RENFORCER ET ARTICULER SES ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ÉGALEMENT EN ITALIE, EN OPÉRANT AU COURS DE LA PÉRIODE 2022-2024 AUSSI BIEN DIRECTEMENT QU'EN RÉSEAU AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS ACTIVES SUR LE TERRITOIRE.**

PHOTO : PAOLO CARLINI



Le Père Barbieri, fondateur de COOPI, avait démarré dès 1999 - de sa propre initiative - une activité de distribution de denrées alimentaires et de soutien aux personnes et familles en difficulté à Milan. Des personnes « proches » de la communauté COOPI, des habitants du quartier où la Fondation a son siège et qui ont trouvé en COOPI une porte ouverte pour la réception des besoins primaires.

Au fil des années, COOPI, conformément à sa nature et à son mode de fonctionnement, a progressivement repris le flambeau du Père Barbieri et a systématisé ces activités.

Lutter partout contre la pauvreté est un choix lié à la mission de COOPI, même lorsque la pauvreté se manifeste dans des lieux et de manières différentes des situations auxquelles l'organisation est le plus souvent confrontée. La communauté dans laquelle vit la Fondation est elle-même fragilisée du fait de l'apparition de nouvelles formes de pauvreté, d'une répartition différente des fragilités qui n'est plus une simple question de latitude, d'un monde où l'accès ou l'exclusion du développement ne concerne plus seulement ceux qui vivent loin, dans un sens géographique.

La pandémie suite à l'urgence sanitaire du Covid-19 a fait apparaître de nouvelles formes de pauvreté et de fragilité et a placé de plus en plus de personnes dans des conditions d'urgence, les rendant incapables de satisfaire leurs besoins primaires. Apparaissent également de nouvelles formes de pauvreté de citoyenneté, liées à la possibilité de mener une existence digne et d'accéder aux formes d'aide qu'implique la reconnaissance des droits de chaque être humain.

Pour la période 2022-2024, COOPI entend renforcer en Italie l'action pour le soutien de la **satisfaction des besoins primaires**, en aidant un nombre de plus en plus croissant de personnes, en particulier **celles qui n'ont aucune possibilité de recevoir une aide quelconque**.

En outre, elle entend renforcer l'activité du point d'accueil ouvert Place Selinunte à Milan, en tant que véritable hub de référence pour les besoins de base dédié aux personnes en difficulté qui vivent dans les zones voisines.

Parmi les objectifs figure également l'ouverture du siège de COOPI à l'activité de distribution alimentaire, pour donner un signal concret de présence, de proximité et de volonté d'apporter sa propre contribution - sur la base des normes d'excellence qui distinguent le travail de COOPI partout dans le monde - dans le quartier qui est depuis toujours la maison de COOPI.

### LES PROJETS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN ITALIE NE SE LIMITENT PAS UNIQUEMENT À LA DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES.

COOPI est en effet en train de développer une activité d'écoute des personnes visant à identifier leurs **besoins** et à activer des **interventions de soutien, en réseau avec d'autres organisations et avec des institutions locales** en confrontant les différentes **formes de pauvreté**, anciennes et nouvelles (ex. lutte contre la pauvreté éducative, microcrédit pour création de petites entreprises, aide psychologique).



PHOTO : PAOLO CARLINI

OBJECTIFS  
STRATÉGIQUES

# 5 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU PROFESSIONNALISME



**COOPI CONSIDÈRE LE PROFESSIONNALISME COMME UN ÉLÉMENT CLÉ POUR L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. AU COURS DE LA PÉRIODE 2022-2024, COOPI CONTINUERA À RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DE SES COLLABORATEURS ET À PROMOUVOIR SYSTÉMATIQUEMENT LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE.**

PHOTO : ARCHIVES COOPI



COOPI fait appel à un personnel qualifié dans tous les domaines de son activité et compte sur l'apport de professionnels experts de coopération internationale. La complexité croissante et en constante mutation des contextes dans lesquels COOPI opère nécessite que les compétences des opérateurs et de tous ceux qui collaborent avec COOPI soient constamment renforcées, mises à jour et remodelées. Pour parvenir à ce résultat, COOPI entend promouvoir une professionnalisation accrue de l'organisation selon différentes orientations:

### INTÉGRATION DE QUELQUES PROFILS SPÉCIFIQUES ET HAUTEMENT SPÉCIALISÉS

dans son effectif

### PROMOTION constante de la CROISSANCE PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL COOPI PARTOUT DANS LE MONDE

### CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EXPERTS, DE CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS ET PRÉ-QUALIFIÉS

capables de fournir assistance technique sur des activités spécifiques de nature stratégique ou de gestion

COOPI entend également poursuivre son engagement pluriannuel visant à accroître le professionnalisme du secteur de la coopération internationale. Après avoir promu pendant plusieurs années des cours professionnels visant à former des travailleurs humanitaires qualifiés, COOPI a créé **l'École de coopération internationale - Formation professionnelle**. Les caractéristiques distinctives de l'École sont la haute qualité de l'enseignement, la connaissance du secteur, le système de relations qui relie le monde académique à celui des opérateurs de terrain, la "finalisation" de la formation à des fins opérationnelles et la certification des compétences acquises au niveau européen.

A travers l'École, des formations pour Chef de Projet et Administrateur de Projet ont déjà vu le jour et 90 % des participants dont la formation s'est achevée en 2020 sont partis pour une expérience professionnelle dans le secteur humanitaire.



PHOTO : ARCHIVES COOPI

OBJECTIFS  
STRATÉGIQUES

# 6 COMMUNICATION ET PARTICIPATION

**AU COURS DE LA PÉRIODE 2022-2024, COOPI ENTEND CONTINUER À DÉVELOPPER ET À ARTICULER UNE COMMUNICATION CAPABLE DE FAIRE CONNAÎTRE LA VALEUR DE SON ENGAGEMENT EN ITALIE ET DANS LE MONDE ET D'IMPLIQUER UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS LARGE ET DIVERSIFIÉ.**

PHOTO : ANGELO LOY



Le défi pour la communication de COOPI est de réussir à contribuer efficacement à la **croissance de la crédibilité** de l'organisation même chez des interlocuteurs qui n'en ont pas de connaissances approfondies et de diffuser une culture de solidarité. Pour ce faire, COOPI doit **moduler son message** afin qu'il puisse toucher de plus en plus de publics et être apprécié par ceux qui parlent des langages très différents.



**COOPI EXERCE DÉJÀ AUJOURD'HUI ET DE MANIÈRE CONSTANTE UNE ACTIVITÉ DE COMMUNICATION QUI GRANDIT ET S'ARTICULE D'ANNÉE EN ANNÉE. CES DERNIÈRES ANNÉES, LE CHOIX A ÉTÉ FAIT DE DISTINGUER LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE CELLE FONCTIONNELLE À LA COLLECTE DE FONDS.**



Avec sa **communication institutionnelle**, COOPI s'adresse principalement à un public de professionnels ou en tout cas à des personnes attentives à ce qui se passe dans le monde de la coopération internationale. De ce point de vue, COOPI entend tout d'abord renforcer sa position d'organisation compétente expérimentée, capable d'opérer dans un scénario international complexe en intervenant efficacement et avec compétence dans un nombre de pays parmi les plus problématiques et dans les secteurs les plus « chauds » de la coopération internationale.

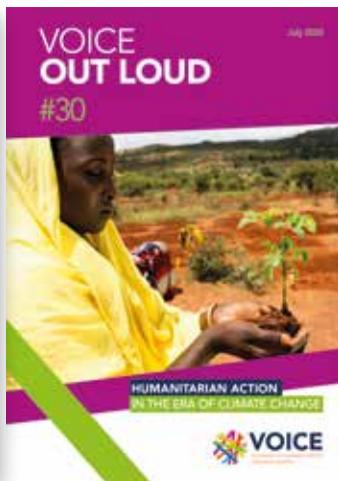
Dans cette tendance s'inscrit la promotion de certains **événements publics de grande envergure** qui lui permettent de favoriser un **débat de grande ampleur** et en même temps de **valoriser son engagement et ses compétences**. La communication institutionnelle de COOPI sera également enrichie **d'outils** de plus en plus centrés sur le besoin d'**accréditation sur le terrain** dans les différentes régions d'intervention et en Italie.

**La communication en soutien à la collecte de fonds** s'adresse à un public attentif aux thèmes sociaux, mais plus généraliste que celui auquel

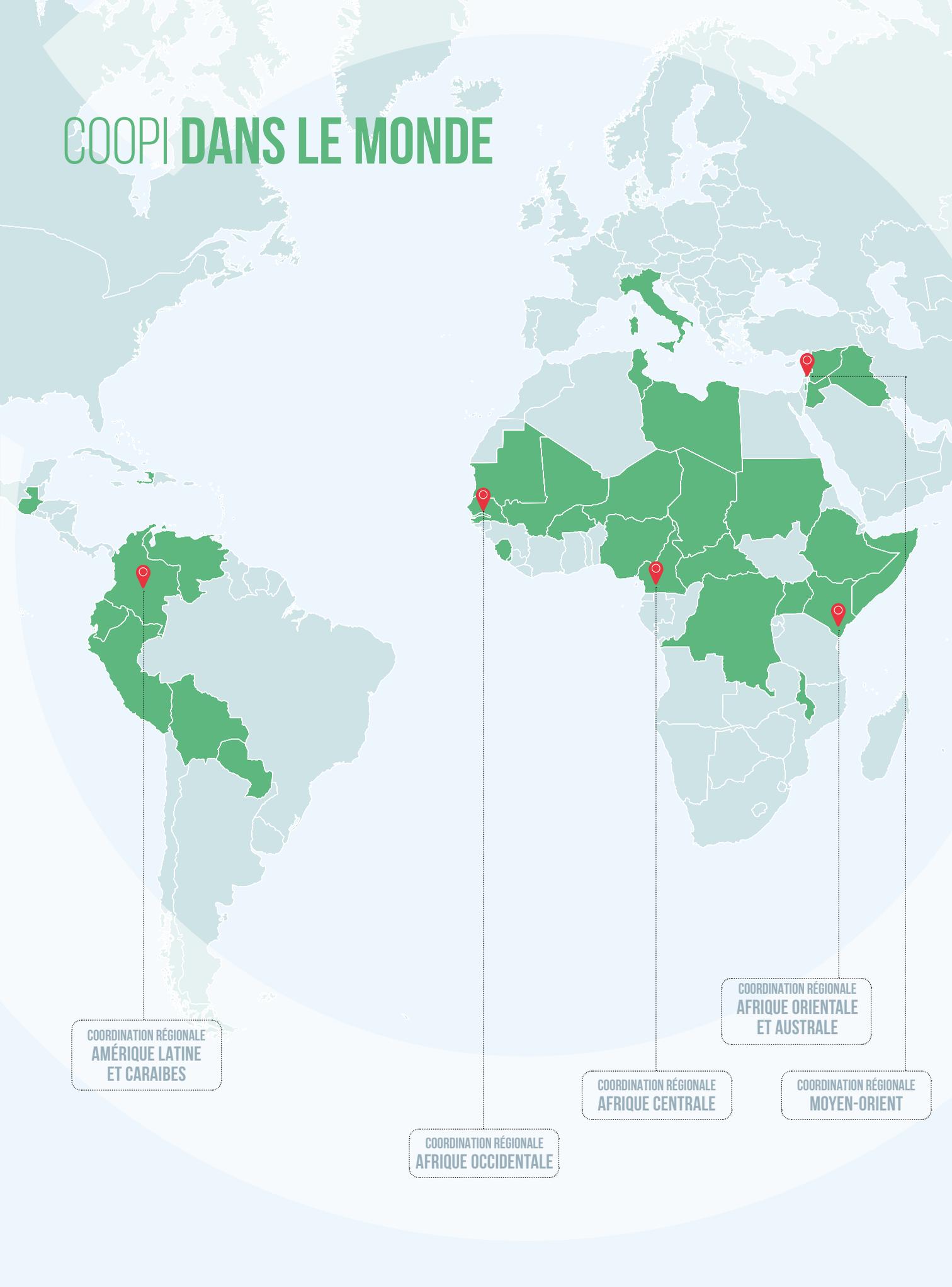
s'adresse la communication institutionnelle. A cet égard, COOPI continuera à renforcer de plus en plus le parterre de ceux qui soutiennent l'organisation en développant une activité de **participation** à destination des **particuliers** et du **monde de l'entreprise**, en valorisant avec chaque type de sympathisants les possibilités de **partager** la mission et la méthode COOPI.

COOPI s'adressera à un public **d'individus sensibles** aux enjeux de la coopération internationale avec une attention particulière à la construction de **relations durables** avec ses sympathisants fondées sur la conscience de contribuer - chacun à sa manière - à la réalisation d'un même objectif. Pour ce faire, elle utilisera des outils d'engagement et de collecte de fonds hautement ciblés et professionnels (tels que des campagnes thématiques, un dialogue direct et des canaux numériques).

Dans le monde de l'entreprise, la **convergence** dans la contribution aux **objectifs de développement durable** et la possibilité de construire des **partenariats stratégiques** dans la durée seront renforcées.



# COOPI DANS LE MONDE



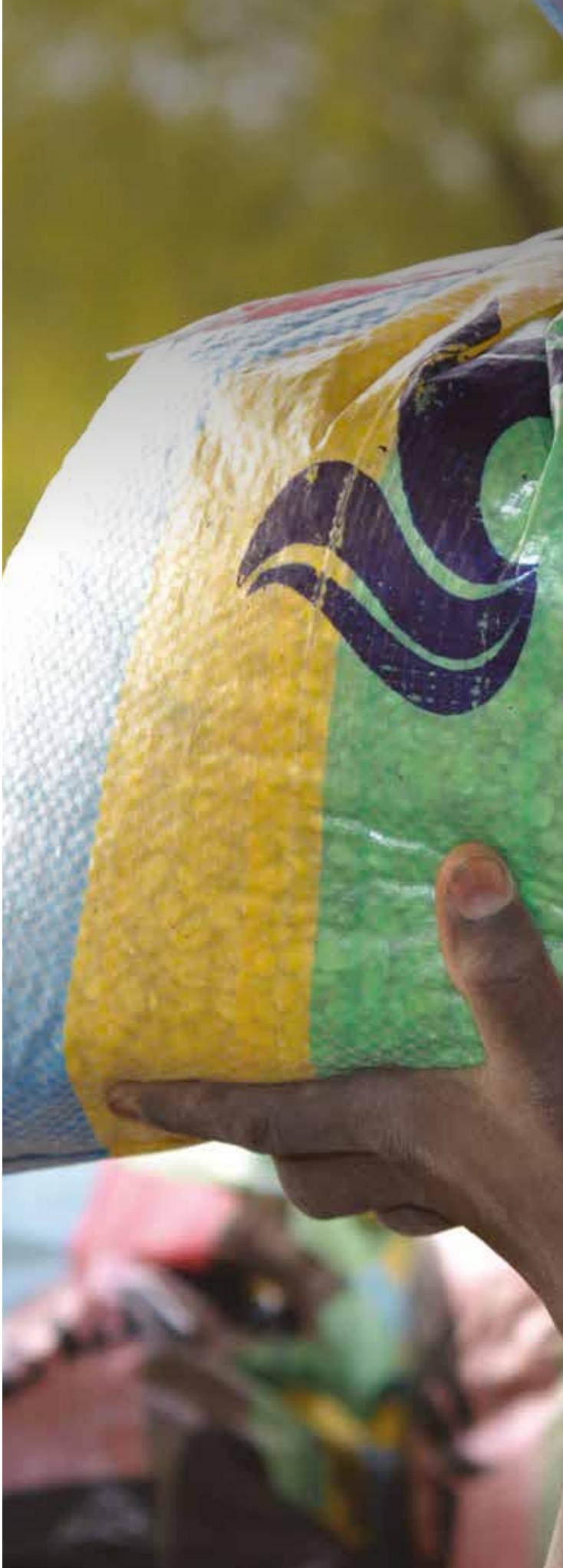
COORDINATION RÉGIONALE  
AMÉRIQUE LATINE  
ET CARAIBES

COORDINATION RÉGIONALE  
AFRIQUE OCCIDENTALE

COORDINATION RÉGIONALE  
AFRIQUE CENTRALE

COORDINATION RÉGIONALE  
AFRIQUE ORIENTALE  
ET AUSTRALE

COORDINATION RÉGIONALE  
MOYEN-ORIENT



Ensemble, pour un monde meilleur.

**COOPI - COOPERAZIONE INTERNAZIONALE ONG**

SIÈGE CENTRAL : VIA F. DE LEMENE 50 - 20151 MILAN - ITALIE

TÉL. +39.02.3085057 - FAX +39.02.33403570

COOPI@COOPI.ORG

Code fiscal et numéro de TVA 80118750159



[WWW.COOPI.ORG](http://WWW.COOPI.ORG)